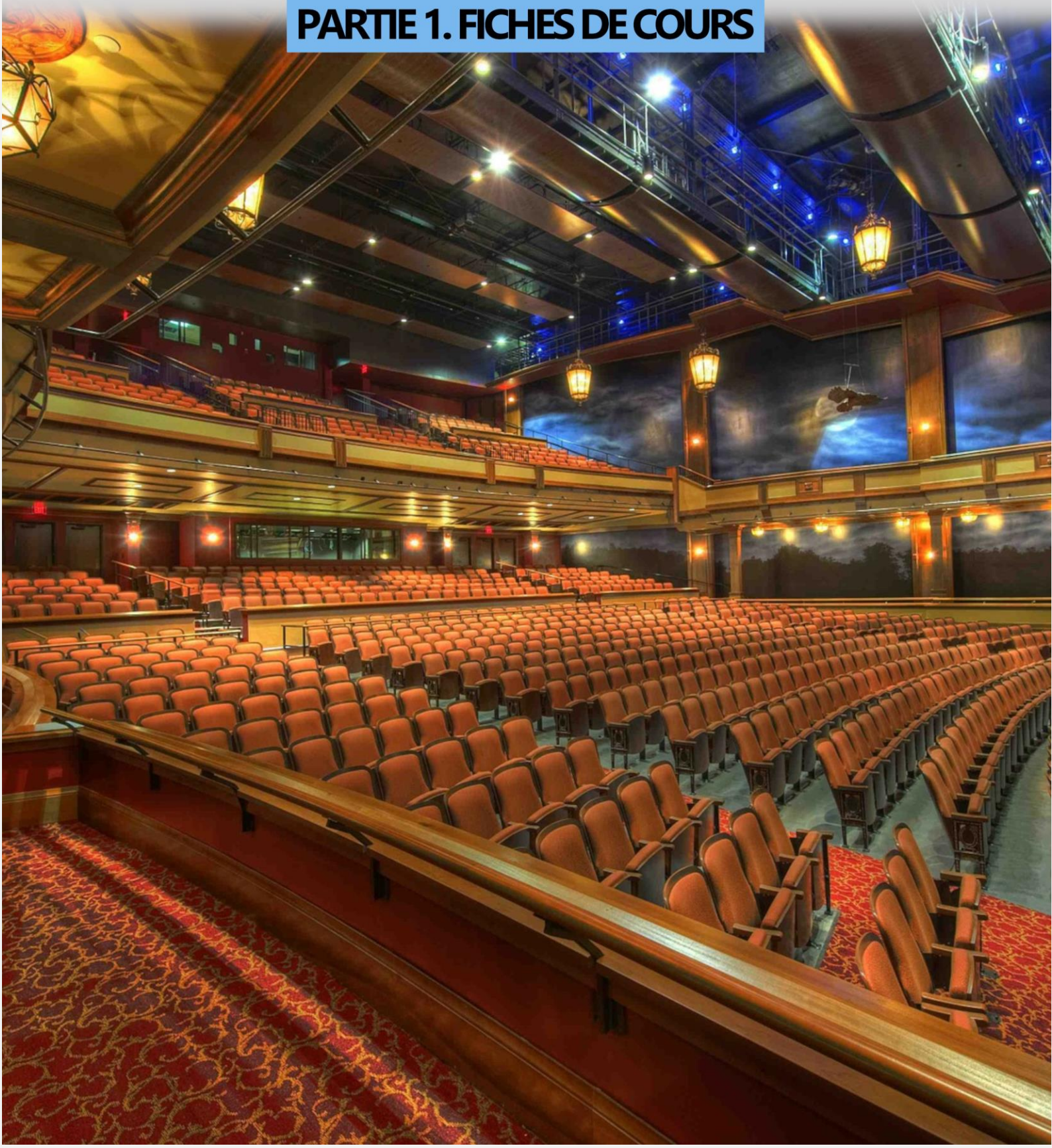


FRANÇAIS

CLASSE DE PREMIÈRE GÉNÉRALE

PARTIE 1. FICHES DE COURS



SOMMAIRE

THÈME 1. LA POÉSIE DU XIXE SIÈCLE AU XXIE SIÈCLE

FICHE N°1. *LE GENRE POÉTIQUE*

FICHE N°2. *LA RÉVOLUTION POÉTIQUE*

FICHE N°3. *LA POÉSIE DES XXE ET XXIE SIÈCLES*

FICHE N°4. *LA VERSIFICATION*

THÈME 2. LA LITTÉRATURE D'IDÉES DU XVIIE SIÈCLE AU XVIIIIE SIÈCLE

FICHE N°5. *LA LITTÉRATURE D'IDÉES*

FICHE N°6. *LA LITTÉRATURE D'IDÉES DU XVIIE SIÈCLE AU XVIIIIE SIÈCLE*

FICHE N°7. *LES STRATÉGIES DU DISCOURS ARGUMENTATIF*

THÈME 3. LE ROMAN ET LE RÉCIT DU MOYEN ÂGE AU XXIE SIÈCLE

FICHE N°8. *DES NARRATIONS PLURIELLES*

FICHE N°9. *LE RÉCIT, DU ROMAN À L'ANTI-ROMAN*

FICHE N°10. *LE RÉCIT, DU XIXE SIÈCLE À NOS JOURS*

THÈME 4. LE THÉÂTRE DU XVIIIIE SIÈCLE AU XXIE SIÈCLE

FICHE N°11. *LES DIFFÉRENTS GENRES THÉÂTRAUX*

FICHE N°12. *LE THÉÂTRE AU XVIIIIE SIÈCLE: DU BAROQUE AU CLASSICISME*

FICHE N°13. *LE THÉÂTRE DES XVIIIIE ET XIXE SIÈCLES*

FICHE N°14. *LE THÉÂTRE DES XXE ET XXIE SIÈCLES*

THÈME 2

LA LITTÉRATURE D'IDÉES DU XVIIÈ SIÈCLE AU XVIIIÈ SIÈCLE

FICHE N°5. LA LITTÉRATURE D'IDÉES

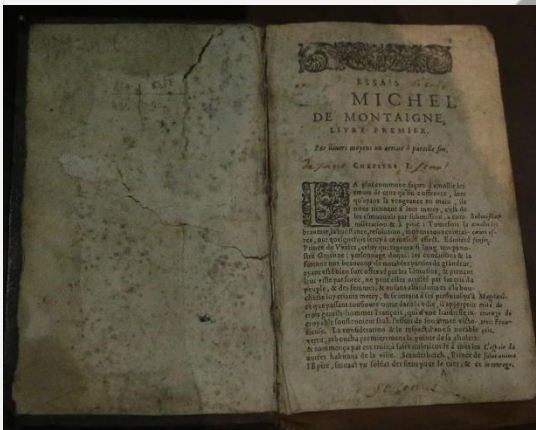
Le littérature d'idées repose sur des textes argumentatifs. Elle développe l'esprit critique et la réflexion. Les idées véhiculées par la littérature d'idées peuvent être exposées de manière directe ou de manière indirecte.

I - L'ARGUMENTATION DIRECTE

A) Définition

L'argumentation directe correspond aux essais, aux pensées, aux articles... Au prisme de cette argumentation, **le but de l'auteur est de défendre son idée**, son point de vue, et de convaincre son lecteur, explicitement, sans passer ni par la fiction, ni par la poésie. Il s'exprime à la première personne et expose une opinion personnelle.

B) Les genres d'argumentation directe



L'essai et le traité sont des genres libres qui font partie des grands genres littéraires. L'essai a été inventé par **Montaigne** au XVIe siècle. Il s'agit d'un texte d'idées dont le but est de développer une réflexion sur un thème, qu'il soit politique, littéraire, religieux ou social. L'auteur a pour but de convaincre le lecteur: il partage son point de vue avec le pronom personnel "je", sur un ou plusieurs sujets.

Une version imprimée datée du XVIe siècle des Essais de Michel de Montaigne (1533-1592).

La **lettre ouverte**, souvent publiée dans un journal, dans la presse ou sous forme de livre, fait également partie des genres d'argumentation directe de la littérature d'idées. **Le discours**, qui peut être sous forme de plaidoyer (défense) ou de réquisitoire (accusation), suit les règles de l'art oratoire.

En parallèle, **le pamphlet** demeure un texte assez court et virulent: l'auteur y exprime son mécontentement et sa révolte face au pouvoir politico-institutionnel d'alors. Enfin, **la maxime** est un texte très court, de seulement quelques lignes, qui exprime davantage l'opinion que l'argumentation.

II - L'ARGUMENTATION INDIRECTE

A) Définition

L'argumentation indirecte correspond aux fables, contes, utopies... Par cette argumentation, l'auteur utilise la fiction pour partager ses idées. L'argumentation y est implicite et universelle, le récit étant fictif.

La plupart du temps, la pensée de l'auteur est racontée par une histoire bien précise: son point de vue est perçu et narré par un narrateur ou par un personnage. **Le lecteur doit donc décrypter l'idée de l'auteur au fil du récit.**

B) Les genres d'argumentation indirecte

L'**apologue** est la forme principale d'argumentation indirecte. C'est un récit fictif, plutôt bref, dont le lecteur en tire un enseignement moral. La morale peut être explicite ou implicite. Par exemple, la fable est un court apologue.

On retrouve aussi **le conte**, qu'il soit merveilleux ou philosophique: c'est un récit plutôt plaisant et imaginaire. L'**utopie**, quant à elle, compose avec une société idéaliste tout en critiquant explicitement ou implicitement la société actuelle.

La **contre-utopie** est l'opposée de l'utopie: elle envisage un monde terrible et troublant, soulignant les dangers de notre société. **Le théâtre et le roman** peuvent également revêtir une dimension argumentative en dépit de la fiction qu'ils peuvent arborer. **La poésie engagée** peut elle aussi relever de l'argumentation directe ou indirecte. C'est le cas dans les courts poèmes satiriques, aussi appelés épigrammes.

